



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent
la même enfance - www.sosve.org

DOSSIER DE PRESSE



Inès Gomis-Maire : 01 55 07 25 43 igomis-maire@sosve.org

.....
SOS Villages d'Enfants
6 Cité Monthiers
75009 PARIS
Tél : 01 55 07 25 25
Fax : 01 49 95 02 85

INTRODUCTION

L'affection source de reconstruction



« L'affection est le socle de notre action, l'engagement personnel et la rigueur professionnelle en sont les garants. Nous sommes convaincus qu'un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire s'il se sent aimé et s'il peut aimer en retour ».

Dans le cadre d'un placement de longue durée, les enfants accueillis dans les villages d'enfants SOS sont confiés à une mère SOS qui les élève jusqu'à leur autonomie. Elle leur offre un cadre affectif et éducatif stable, indispensable à leur développement. Ils grandissent dans une vraie maison qui devient la leur, où s'organise leur nouvelle vie. Ils y vivent selon un mode de vie familial.

L'ensemble des maisons constitue un village d'enfants SOS placé sous la responsabilité d'un directeur. Les enfants sont accompagnés par une équipe éducative au quotidien et dans la durée jusqu'à leur insertion sociale et professionnelle.

Nos missions

Accueillir les enfants isolés et sans soutien parental



Les enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour leur protection sont au cœur de l'action de SOS Villages d'Enfants.

En France et partout dans le monde, chaque village d'enfants SOS compte 10 à 15 maisons familiales. Elles accueillent chacune entre 5 et 12 enfants et leur mère SOS. Les maisons familiales forment un village d'enfants SOS qui s'intègre dans son environnement.

Prévenir l'abandon et soutenir les familles

De nombreux enfants dans le monde sont menacés d'abandon. Pour sauver ces enfants des dangers de la rue et de l'exclusion, SOS Villages d'Enfants développe des Programmes de Renforcement de la Famille : les enfants sont nourris, suivis médicalement et scolarisés. Il est proposé aux parents un accompagnement, destiné à favoriser l'autonomie de la famille et le maintien de la cellule familiale. Ces Programmes de Renforcement de la Famille impliquent l'engagement des adultes, sous forme d'un partenariat limité dans le temps.

Eduquer et soigner

Dans de nombreuses régions du monde où les infrastructures scolaires sont inadéquates ou inexistantes, SOS Villages d'Enfants construit des écoles, des jardins d'enfants, pour donner aux enfants les moyens de devenir autonomes et de s'assurer un avenir.

SOS Villages d'Enfants agit pour la prévention et la santé des enfants des villages SOS et des familles environnantes : PMI (Protection Maternelle et Infantile), dispensaires, suivi médical, planning familial...



Préserver le lien fraternel, c'est fondamental

Le cœur du projet associatif de SOS Villages d'Enfants repose sur son engagement à accompagner les frères et sœurs sur le long terme en leur permettant de vivre une relation affective et éducative avec un adulte de référence qui s'engage à leurs côtés durant toute la durée du placement avec la possibilité de maintenir des liens au-delà.

Nous pensons que « **le lien fraternel est une réelle ressource pour l'enfant** ». Les chercheurs, les travailleurs sociaux comme les pouvoirs publics s'accordent sur ce constat : un lien fraternel maintenu peut être l'assurance d'un développement, et d'un avenir meilleur. Il peut être une ressource, voire la seule ressource d'un enfant devenu adulte qui n'aura pas d'autre appui familial que celui d'un « grand frère » ou d'une « grande sœur », lorsque les parents sont défailants ou absents.



Nos Origines



Dans l'Europe dévastée de la seconde guerre mondiale, 2 millions d'orphelins émergent des décombres. Accueillis dans des orphelinats de fortune, frères et sœurs sont bien souvent séparés.

Emu par la détresse de ces enfants, un jeune médecin autrichien, le Docteur Hermann Gmeiner crée le premier village d'enfants SOS à Imst en Autriche en 1949.

En France, c'est après sa rencontre avec le fondateur autrichien qu'un jeune enseignant du Nord, Gilbert Cotteau, se lance dans

la création du 1^{er} village d'enfants SOS à Busigny en 1956. La France sera d'ailleurs le premier pays à adopter le concept développé par Hermann Gmeiner.

A l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents dans le cadre du placement le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une nouvelle vie de famille.

Au fil des décennies, le projet de SOS Villages d'Enfants s'est confirmé autour de l'accueil de fratries en villages d'enfants SOS, en France et dans le monde.

Pour répondre toujours mieux aux besoins des enfants, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie avec des actions en faveur de la prévention de l'abandon, de l'éducation et de la santé.

Dates clés

1949 : Le premier village d'enfants SOS est construit à Imst en Autriche.

1956 : Construction du premier village d'enfants SOS à Busigny (Nord).

1963 : Ouverture en Corée du premier village d'enfants SOS situé dans un pays en développement.

1964 : Toutes les associations nationales se regroupent au sein de la Fédération SOS Villages d'Enfants International dont le siège est à Innsbruck en Autriche.

1969 : L'association française SOS Villages d'Enfants est reconnue d'utilité publique.

2006 : SOS Villages d'Enfants France célèbre son 50^e anniversaire.

2009 : SOS Villages d'Enfants International fête son 60^e anniversaire.

2011 : Inauguration du 14^e village d'enfants SOS à Persan (Val d'Oise).

2014 : Inauguration du village d'enfants SOS de Khouloum (Mali).

2016 : 60^e anniversaire de SOS Villages d'Enfants France.
Inauguration du village d'enfants SOS de Fort Dauphin, à Madagascar.

2018 : 1^{re} pierre du village d'enfants SOS de Lion d'Angers (Maine-et-Loire).
Inauguration du village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha (Charente-Maritime).

En 2018, tout en restant attentive au contexte marqué par la crise financière, économique et sociale, SOS Villages d'Enfants, qui conduit son action dans la durée, maintient ses engagements stratégiques et poursuit son développement.

□ Accueillir plus d'enfants isolés

FRANCE

○ De nouveaux villages d'enfants SOS

Ils s'inscrivent dans le cadre de la politique départementale de la protection de l'enfance.

La 1^{re} pierre du 16^e village d'enfants SOS de France est posée officiellement le 9 novembre 2018 à Lion d'Angers (Maine-et-Loire).

L'inauguration du village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha a lieu le 15 décembre 2018. Les premiers enfants y ont été accueillis dès la livraison des premières maisons familiales, en juillet 2018.

Le terrain a été mis à disposition par la commune. Le village d'enfants SOS comportera 8 maisons familiales et offrira 36 places pour des fratries de 0 à 21 ans. Les bâtiments respectent les normes « Bâtiments Basse Consommation » et « Haute Qualité Environnementale ».

Un 15^e village d'enfants SOS est implanté à Gémozac, toujours en Charente-Maritime. Un 17^e village d'enfants SOS est créé à Besse-sur-Issole, dans le département du Var.

MONDE

○ Développement du village d'enfants SOS de Fort Dauphin (Madagascar) et du village d'enfants SOS de Khouloum (Mali)

Le village d'enfants SOS de Fort Dauphin a ouvert ses portes le 18 novembre 2014. Il accueillera à terme 120 enfants dans 12 maisons familiales. Le village comprend une école maternelle et préscolaire avec une cantine, un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et un Programme de Renforcement de la Famille (PRF). Il accueille aujourd'hui 113 enfants. Un Centre d'éducation en biologie aquatique et de formation en aquaculture (CEBAFA) a été créé au sein du village d'enfants SOS.

Le 4^e village d'enfants SOS du Mali, à Khouloum, inauguré en février 2014, comprend 15 maisons familiales pour l'accueil à terme de 150 enfants et un jardin d'enfants. Un Programme de Renforcement de la Famille apporte une aide directe à plus de 470 enfants. Plus d'une centaine d'enfants sont déjà accueillis dans ce village SOS où une école SOS ouvre ses portes en octobre 2018.

□ Dispositifs complémentaires

EN FRANCE

- **Les Services d'Accueil Familial Immédiat (SAFI)** accueillent les fratries au sein d'une maison du village d'enfants SOS, dans le cadre de l'accueil d'urgence. Une évaluation permet de proposer une orientation adaptée.
- **Les Programmes de Renforcement des Familles (PRF)** s'inscrivent dans un dispositif de prévention et de protection de l'enfance qui vise à soutenir l'enfant et sa fratrie en aidant les parents à exercer pleinement leurs responsabilités grâce à un service d'accompagnement à la parentalité.
- **Les Maisons des Familles** sont dédiées aux rencontres parents/enfants et permettent des temps partagés de vie familiale.
- **Les Espaces de Transition** proposent à des jeunes d'expérimenter une autonomie progressive au sein d'une maison ou d'un appartement.

SOS VILLAGES D'ENFANTS EN CHIFFRES

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International :

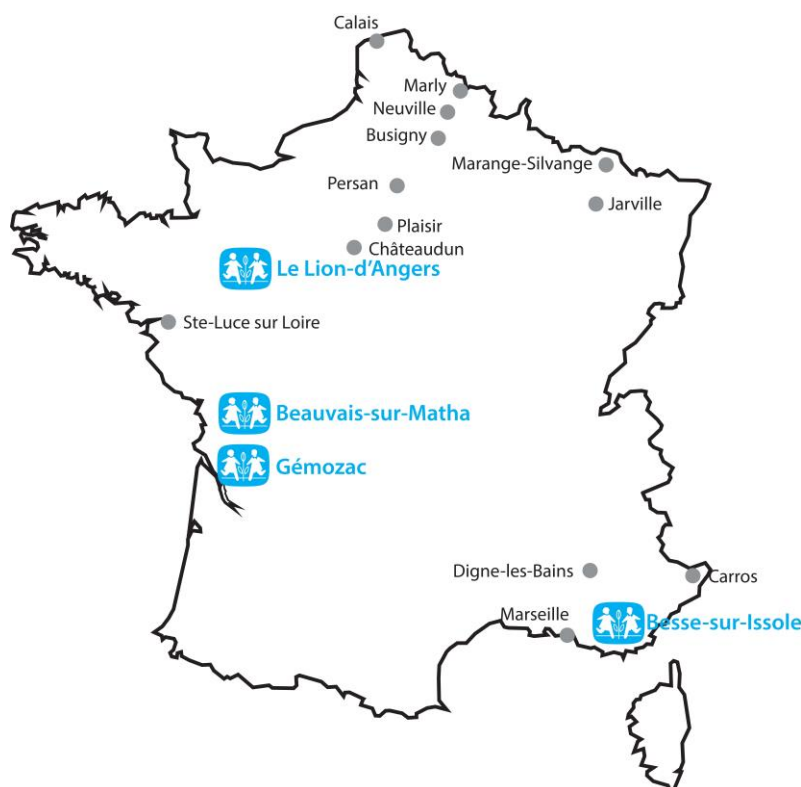
- **Près de 70** ans d'existence
- Présence dans **135** pays et territoires
- **Plus de 89 000** enfants et jeunes sont accueillis dans **572** villages d'enfants SOS
- Au total, plus de **2 600** programmes sociaux, éducatifs et de santé permettent de venir en aide à plus d'**un million et demi** de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes), services ponctuels et jours de prise en charge*.

Chiffres 2017

*Hors programmes d'urgence

SOS Villages d'Enfants en France*

L'association française SOS Villages d'Enfants compte **17 villages d'enfants SOS en France** métropolitaine et 3 structures d'insertion professionnelle pour les jeunes majeurs.



Action en France

- **219** fratries (**653** enfants) au sein des 13 villages d'enfants SOS en fonctionnement en France métropolitaine
- **35** jeunes à La Maison Claire Morandat
- **46** enfants au village d'enfants SOS associé de Papara en Polynésie française
- **237** personnes ont été accompagnées dans leur parcours d'insertion :
 - o 151 aux Ateliers de la Garenne
 - o 86 à la Ferme du Major

SOS Villages d'Enfants France emploie 116 éducatrices familiales (mères SOS) et 138 aide-familiaux(les) - dont 4 hommes -.

Dans le monde, SOS Villages d'Enfants France apporte un soutien dans 22 pays autour de ses missions fondamentales*

Accueil en villages d'enfants SOS

- 8 593 enfants et jeunes dans 49 villages d'enfants SOS ;

Prévention de l'abandon

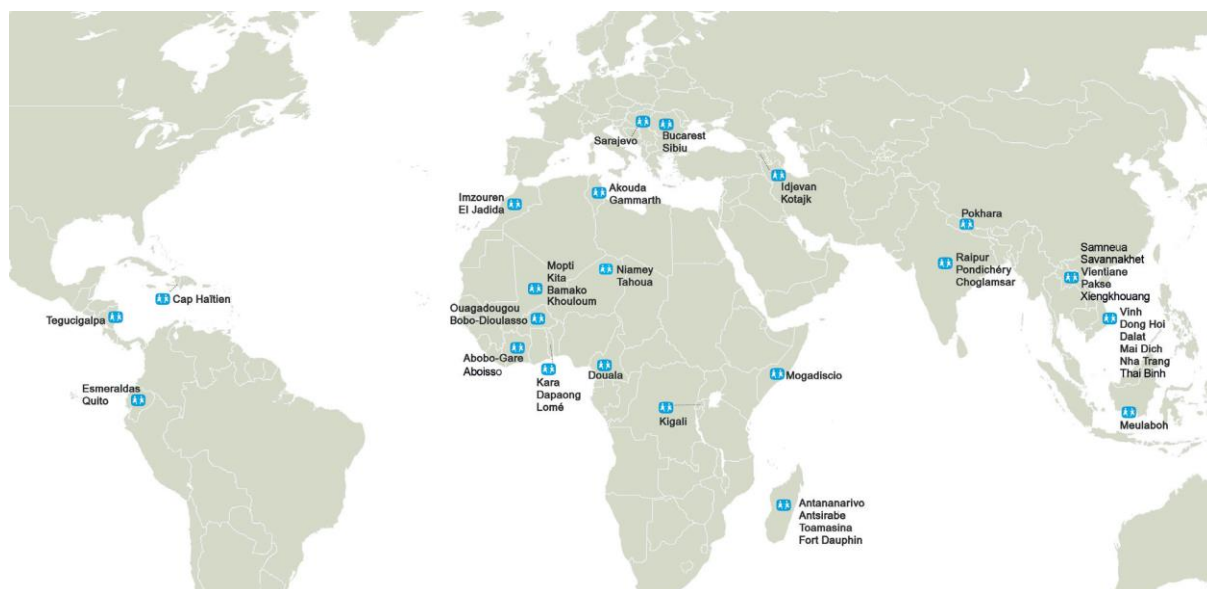
- Plus de 24 700 enfants bénéficiaires de 59 Programmes de Renforcement de la Famille (PRF) et accueillis dans les centres d'accueil de jour et les centres sociaux ;

Accès à l'éducation

- Près de 24 500 élèves bénéficient des 102 structures scolaires (maternelles, écoles primaires, secondaires, techniques, professionnelles et centres de formation) rattachées aux villages d'enfants SOS ;

Accès à la santé

- Enfants et adultes des villages SOS et du voisinage bénéficient des soins et des actions de prévention de 28 structures médicales.



*Source : Rapport d'activité annuel 2017

LES PROGRAMMES EDUCATIFS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

Afin de favoriser la réussite scolaire et préparer au mieux la future insertion socio-professionnelle des enfants accueillis, mais aussi développer leur équilibre et leur épanouissement personnel, l'association conduit des programmes éducatifs ambitieux autour de la scolarité, du sport et de la participation des enfants et des jeunes.

PYGMALION : programme en faveur de la réussite scolaire

Convaincue qu'une partie des difficultés scolaires des enfants accueillis en villages d'enfants SOS est liée à la situation de placement, l'association fait de la réussite scolaire des enfants accueillis une priorité.

Les pratiques d'accompagnement scolaire ont fait l'objet de recommandations aujourd'hui portées par le programme « Pygmalion », présenté dans un guide.

Cinq acteurs-clés de la réussite scolaire sont mobilisés autour de cet objectif : l'association, les équipes des villages d'enfants SOS, l'institution scolaire, l'enfant et ses parents.

Les actions relevant des villages d'enfants SOS s'articulent autour de trois axes : liens avec les écoles, suivi personnalisé de la scolarité de l'enfant, participation des parents.

Aujourd'hui, dans tous les villages d'enfants SOS, un éducateur scolaire est chargé de coordonner ce Programme.

Les Cahiers SOS N°8, « *Accrochage scolaire en situation de placement – Croire au potentiel de chaque enfant* » sont sur www.sosve.org/Publications.

PEPS (Programme d'Épanouissement Par le Sport)

Initié en 2010, le PEPS a deux objectifs principaux :

- Favoriser le développement physique et psychologique des enfants et des jeunes ;
- Renforcer leur insertion sociale et leur autonomie.

La réalisation de ces objectifs s'appuie sur les activités proposées à travers différents stages (multisports Eau, multirandonnées) durant une année scolaire.

Le sport est un levier éducatif global et ces activités permettent de travailler sur de multiples valeurs : sens de l'effort, coopération, confiance, solidarité.

ENCJ (Espace National de Consultation des Jeunes)

La participation collective est une priorité pour SOS Villages d'Enfants ; elle se décline au sein des Espaces Village de Consultation des Jeunes (EVCJ), et de l'ENCJ au niveau national. Cette dernière instance, dont la 5^e mandature a été installée en 2018, est composée d'un représentant élu de chaque village d'enfants SOS ainsi que de la direction de l'association.

Une charte et un guide de l'élu définissent ses objectifs et ses modalités de fonctionnement. Des travaux de l'ENCJ sont issues de nombreuses propositions pour améliorer les pratiques d'accueil et d'accompagnement de l'association.

PLAIDOYER, ETUDES, RECHERCHES ET GROUPES DE REFLEXION

La promotion et la mise en œuvre concrète des droits de l'enfant sont le point commun à toutes les actions développées par SOS Villages d'Enfants dans le monde comme en France. C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants mène de nombreuses activités de plaidoyer auprès des organismes nationaux et internationaux.

Par ailleurs, dans un souci constant d'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants qui lui sont confiés, SOS Villages d'Enfants met en place des groupes de réflexion internes, s'engage dans la réalisation d'études et de recherches et participe à des groupes de réflexion nationaux et européens.

Plaider en faveur des droits de l'enfant

Action auprès des organismes internationaux

SOS Villages d'Enfants international développe une activité de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant auprès des organismes internationaux à New York, Bruxelles et Genève.

La fédération dispose d'un statut consultatif au conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de l'Europe.

Plaider pour « ne laisser personne de côté »

Le plaidoyer doit contribuer à l'amélioration et la mise en œuvre effective de politiques visant à améliorer, partout dans le monde, les conditions de vie des enfants ayant perdu la protection de familiale ou en risque de la perdre, pour lesquels la protection dans un environnement de type familial est jugée pertinente ; des jeunes majeurs à l'issue d'une mesure de protection et des enfants confrontés à des conditions de vie qui les rendent extrêmement vulnérables. Ainsi, nous souhaitons :

- Agir pour leur prise en compte dans les politiques publiques ;
- Alerter sur la situation des jeunes majeurs ici et ailleurs ;
- Promouvoir une approche par les droits de l'enfant ici et ailleurs.

Recherches et groupes de réflexion

Cohérence en lien avec des équipes universitaires

L'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants qui lui sont confiés est un souci constant pour SOS Villages d'Enfants.

Ces rapports font l'objet de publications dans les Cahiers de SOS Villages d'Enfants :

- La fratrie dans le cadre du placement ;
- 50 ans d'accueil de fratries en village d'enfants SOS, 2007 ;
- Parcours et devenir de fratries accueillies au village d'enfants SOS de Marseille, 2008 ;
- Parce que nous sommes sœurs et frères, les relations fraternelles pendant le placement, 2012 ;
- Le devenir adulte au prisme d'une recherche par les pairs : voyage en protection de l'enfance, 2015.

Groupes de réflexion nationaux et européens

- Comité d'entente « protection de l'enfance » - Défenseur des Droits ;
- Groupe d'appui à « la protection de l'enfance » - CNAPE ;
- Contribution aux travaux de l'ANESM pour l'élaboration de Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) ;
- « Vers Le Haut », Think Tank ;
- Groupe Enfance.

Le fonctionnement d'un village d'enfant SOS

LE VILLAGE D'ENFANTS SOS

Une dizaine de maisons regroupées ou dispersées au sein d'une zone d'habitation



1 MAISONS FAMILIALES

Elles sont prévues pour accueillir 4 à 6 enfants, elles sont conçues avec une vaste pièce pour la vie commune, des chambres et un petit jardin.

2 MAISON COMMUNE

Elle regroupe les bureaux et les salles dédiées aux activités éducatives.

3 MAISON FAMILIALE SAFI

Plusieurs villages d'enfants SOS comportent un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI), pour un accueil rapide, de courte durée, par des aides familiales, de fratries issues de familles en grande difficulté. L'observation et évaluation conduisent à une préconisation d'orientation.

4 MAISON DES FAMILLES

Elle a vocation à accueillir, dans un cadre adapté et chaleureux, les rencontres entre les enfants et leurs parents ou d'autres membres de leur famille, selon les modalités décidées par le juge.

5 ESPACE DE TRANSITION

Il permet aux adolescents et jeunes du village SOS d'accéder progressivement à un mode de vie autonome en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe.